

## MAIRIE DE LA FALAISE



Téléphone : 01 30 95 64 45  
Courriel : [mairie@la-falaise.fr](mailto:mairie@la-falaise.fr)  
Site internet : [www.la-falaise.fr](http://www.la-falaise.fr)

# FLASH n°48

19 décembre 2025



[www.la-falaise.fr](http://www.la-falaise.fr)



Chères Falaisiennes, Chers Falaisiens,

2026 frappe à notre porte alors laissons-nous porter par le doux rêve d'un monde meilleur, d'une France plus apaisée et le bonheur pour tous.

Et comme la coutume nous y invite, je souhaite vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, vos proches, des vœux de réussite dans tous vos projets.

J'adresse une attention particulière à l'égard de toutes les personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie et la peine.

Que 2026 soit tout simplement sous le signe de l'Amour et de la Fraternité.

Les vœux n'ont certes pas le pouvoir d'une baguette magique. Ils ne garantissent rien mais j'ai toujours eu la faiblesse de croire que si on est sincère quand on les formule, chaleureux quand on les adresse et si on est déterminé à les faire vivre, alors oui ils ont davantage de chance de se réaliser et la plupart d'entre eux se sont réalisés pour notre commune même s'il faut laisser du temps au temps pour accomplir tout ce que nous avons promis.

Nos préoccupations communales paraissent infimes au regard des inquiétudes suscitées par les évènements de la scène nationale et internationale.

C'est, je le crois, en présentant nos réalisations et nos projets que nous démontrons notre volonté d'aller sans cesse de l'avant et que, toute proportion gardée, nous contribuons à la construction de l'avenir de nos enfants.

L'année 2025 fut marquée par l'inauguration du parc de jeux de la Mauldre, réalisation dont nous sommes fiers.

Le service technique a accueilli Pascal Gaussier le 1<sup>er</sup> juillet. Polyvalent et doté de solides compétences en espaces verts, cette arrivée au sein de l'équipe permet d'améliorer la réactivité et la qualité des interventions au sein du village.

De nombreux travaux se sont portés sur l'entretien des bâtiments communaux, sans oublier les nombreux travaux d'élagage et abattage d'arbres dangereux.

Des travaux étaient programmés et ne devraient pas tarder à commencer, comme l'extension de la vidéoprotection et la réfection du mur du cimetière.

Concernant les travaux de la rue Bec de Géline, la pré-étude est terminée. L'enfouissement est prévu rue du Bec de Géline, Impasse du Bec de Géline, rue des Prés Dieu ainsi que sente de la Turpine.

Ces travaux de requalification de chaussée, des trottoirs, des chicanes et d'enfouissement des réseaux sont estimés à 1 million 400 mille euros pris en charge par la communauté urbaine GPSEO.

La communauté urbaine GPSEO est inscrite dans notre paysage comme acteur incontournable au développement économique et local. Je rappelle que ce sont 141 élus pour porter les ambitions de la communauté et assurer les compétences transférées (travaux d'aménagement et d'entretien des voiries, éclairage public, eau, assainissement, déchets, urbanisme).

Le début d'année est favorable aux projets, à la réflexion sur l'avenir, à la programmation d'opération nouvelle. Mais 2026 sera une année d'élections, et je ne peux m'exprimer sur les projets à venir.

Notre mandat se termine. Un mandat qui n'a pas été de tout repos. Des années qui furent denses, difficiles, confrontées à des crises politiques sans précédents. La crise du Covid qui nous a frappés de plein fouet bouleversant nos vies et nos habitudes. Une augmentation du coût de l'électricité et des crises économiques avec des dotations diminuées mécaniquement impactant nos budgets qui deviennent de plus en plus serrés et qui touchent chacun d'entre nous.

Mais malgré toutes ces épreuves, nous avons tenu bon. Avec l'équipe municipale, nous avons su garder le cap pour faire face à ces nombreux défis, protéger l'essentiel et continuer à faire faire vivre notre commune.

Sans dresser de bilan de mandat, ce sont surtout de nombreux souvenirs qui me reviennent : l'enthousiasme, les tâtonnements, les certitudes, parfois les doutes mais toujours la même passion.

Cette passion qui m'accompagne depuis 1989 est restée intacte. Avec l'aide de l'équipe municipale, je suis prête à poursuivre cette belle aventure à vos côtés.

Je vous dévoile donc que je serai candidate aux prochaines élections municipales du 15 mars 2026.

Mais avant de penser à demain, qu'il me soit permis de renouveler à chacune et chacun d'entre vous mes vœux chaleureux et sincères pour cette nouvelle année :

des vœux à tous les nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue,

des vœux de remerciements et de réussite aux enseignants et animateurs du périscolaire pour leur engagement au service des enfants, aux représentants de parents d'élèves et aux membres du comité des fêtes pour leur implication dans la vie locale.

Gageons que l'année 2026 soit douce pour tous les Falaisiens.

Et retenons cette phrase d'Antoine de Saint Exupéry :

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »



Bien fidèlement,

Votre Maire,  
Maryse Di Bernardo

## Sirène d'alerte

La commune de La Falaise est dotée d'une sirène du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) installée sur le toit de la mairie.



Dans le cadre d'un événement majeur, les 48 sirènes reliées au système SAIP, peuvent être déclenchées soit par la préfecture, soit par la commune.

Ces 48 sirènes étaient jusqu'alors testées par la préfecture chaque premier mercredi du mois à 11h45, alors que les essais mensuels des autres sirènes sous gestion communale ont lieu à 12h00.

Afin d'harmoniser l'horaire des essais sur le département, à compter de janvier 2026, les essais mensuels seront réalisés chaque premier mercredi du mois à 12h00 (midi).

**Le signal de la sirène est un signal national et unique (pas de signal différent entre une évacuation et un confinement). Il est composé d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un silence de cinq secondes.**

**La fin d'alerte consiste en un son continu de 30 secondes.**

# Parking de l'église

## Prévenir les nuisances et préserver le cadre de vie



La commune souhaite informer les habitants et sensibiliser chacun aux conséquences des rassemblements constatés depuis quelques temps sur le parking de l'église, notamment en soirée et durant les week-ends.

Se retrouver entre jeunes est une pratique courante et compréhensible. Toutefois, lorsque ces rassemblements se prolongent ou ne respectent pas certains usages, ils peuvent générer des nuisances et des situations problématiques pour l'ensemble de la collectivité.

### Comprendre les nuisances pour mieux les éviter

Les nuisances sonores, les discussions tardives, les déplacements répétés de véhicules ou l'occupation prolongée d'un parking peuvent perturber le repos et la tranquillité des riverains. Ces désagréments, même involontaires, ont un impact réel sur la qualité de vie quotidienne.

Le respect des horaires, du calme nocturne et des lieux partagés est essentiel pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre tous.

### Propreté des lieux : un enjeu collectif

Des déchets, parfois illicites, ont été régulièrement retrouvés sur le parking (mégots, papiers à rouler, bonbonnes de gaz hilarant (protoxyde d'azote), emballages divers). Leur présence est d'autant plus préoccupante puisqu'ils sont à proximité de l'école et des services d'accueil périscolaire.

Ces espaces sont fréquentés chaque jour par des enfants. Les déchets abandonnés peuvent présenter des risques pour leur sécurité, leur santé et l'environnement.

### Chacun peut agir au quotidien

Préserver un cadre de vie propre et sûr repose sur des gestes simples :

- emporter ses déchets ou les déposer dans les poubelles prévues à cet effet (le protoxyde d'azote peut être amené en mairie, il ne doit pas être jeté dans les bacs habituels) ;
- veiller à ne pas laisser d'objets dangereux ou polluants sur la voie publique ;
- respecter les lieux et les équipements mis à disposition de tous.

Il est rappelé que l'abandon de déchets sur l'espace public est interdit et passible de sanctions, mais l'objectif premier reste la prévention et la responsabilisation.

### Favoriser le dialogue et le respect mutuel

La commune privilégie une approche fondée sur le dialogue, la compréhension et le civisme. Se rassembler est possible dès lors que cela se fait dans le respect des personnes, des lieux et du voisinage.

La municipalité renforce déjà les contrôles et la propreté sur ces zones, mais **votre implication est tout aussi importante**. En adoptant des comportements responsables, chacun contribue à garantir la tranquillité des habitants, la sécurité des enfants et la préservation d'un cadre de vie agréable pour tous.

**Pour toute nuisance nocturne, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de Maule ou à composer le 17, notamment à partir de 21h. Les services de gendarmerie nous ont confirmé qu'une patrouille intervient systématiquement dans les meilleurs délais.**

# Horaires d'ouverture de la mairie - Vacances de Noël

	Lundi 22 décembre 2025 ⇒ Horaires habituels : 15h - 17h30
	Mardi 23 décembre 2025 ⇒ Horaires habituels : 15h - 17h30
	<b>Vendredi 26 décembre 2025 ⇒ FERMÉ</b>
	Lundi 29 décembre 2025 ⇒ Horaires habituels : 15h - 17h30
	<b>Mardi 30 décembre 2025 ⇒ Horaires exceptionnels : 15h - 16h30</b>
	<b>Vendredi 2 janvier 2026 ⇒ FERMÉ</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Consulter notre site internet communal : <a href="http://www.la-falaise.fr">www.la-falaise.fr</a></li><li>• Adresser vos demandes par courriel à : <a href="mailto:mairie@la-falaise.fr">mairie@la-falaise.fr</a></li><li>• En cas d'urgence, contacter Madame le Maire ou ses Adjoints ou le 17.</li></ul>

## Trêve hivernale de collecte des déchets verts

À l'approche de la saison hivernale, alors que la production de végétaux est plus faible, leur collecte en porte-à-porte marque une pause du :

1<sup>er</sup> décembre 2025 au 8 mars 2026.



Pendant cette période, plusieurs possibilités s'offrent aux habitants de la Communauté urbaine qui résident dans les 55 communes concernées, dont La Falaise, par le ramassage de déchets végétaux en porte-à-porte... Suivez le guide !

### Que du bonheur pour le composteur :

Le compost est une pratique vertueuse qui permet de fournir un engrais naturel gratuit améliorant la structure des sols et en augmentant sa fertilité. Voici la recette secrète pour un compost réussi :

- 1 volume de déchets dits "verts", "humides" ou "azotés" : restes alimentaires, épluchures, fleurs fanées ;
- pour 1 volume de déchets dits "bruns", "secs" ou "carbonés" : feuilles mortes, petites branches, herbes séchées.

En automne et hiver, faire des réserves de feuilles mortes permet de fournir les apports secs nécessaires jusqu'à l'année suivante.

### Une couverture bienvenue pour protéger la terre :

Dans la nature, un sol en bonne santé n'est jamais nu. Le paillage avec une couverture de feuilles mortes, notamment pour un potager ou un massif, offre de très nombreux avantages :

- former une couche isolante, qui diminue les déperditions de chaleur du sol et protège davantage du gel ;
- limiter le lessivage des éléments minéraux du sol par les pluies : leur présence dans le sol est essentielle au développement futur des plantes au printemps ;
- conserver le taux d'humidité du sol, un atout important lors d'hivers secs, et ainsi favoriser le développement de la vie fongique et microbienne qui aiment les environnements humides ;
- limiter la germination des adventices, éviter de potentiels désherbages au printemps et favoriser ainsi le développement des plantes vivaces et jeunes arbres.

### Un engrais naturel pour le sol :

Laisser l'intégralité des feuilles mortes dans le jardin se révèle très utile. Elles jouent un rôle crucial dans l'équilibre et la qualité du sol. Sur les zones tondues régulièrement, leur dégradation rapide viendra nourrir et fertiliser la pelouse. Comment faire ?

- Laissez vos feuilles mortes sur votre gazon lorsqu'elles tombent ;
- Passez la tondeuse sans sac dessus.

Le mélange d'herbes et de feuilles se décomposera vite et se transformera en engrais naturel pour la pelouse.